

Conseil d'Administration

4/21-22

Compte-rendu

13 juin 2022

Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 0561 488 337

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code A.P.E 9312 Z



SPECIALISTE BADMINTON

SPORTMINEDOR

www.sportminedor.com

contact@sportminedor.com

Tél: 04 34 81 65 73

[f Sportminedor](https://www.facebook.com/sportminedor)

Administrateurs

Présents : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.

Excusés : Xavier BOHARD, Kévin DELORY, Janick KNAEBEL, Adrien MOGLIA, Laëtitia PALLOURE.

Salariés

Présents : Tristan AURAND, Louis DESPREZ, François DURIER, Yannick GARNIER, Roxane VENUTI.

Excusés : Valérie BALLESTER, Xavier DEMANZE, Manuel DUBRULLE, Jean-Maurice GASTAL.

Votants présents : 13/18 administrateurs

Table des matières

0.	APPROBATION DU CR – CA N°3 DU 19 MARS 2022	vote 1	2
1.	COMMUNICATION DU PRESIDENT		2
1.1.	Bilan Coupe Inter-Comités		2
1.2.	Présence des élus aux Championnats Régionaux		2
2.	SECTEUR FINANCIER		2
2.1.	Présentation du budget 2021	vote 2	2
2.2.	Affectation du résultat	vote 3, 4 et 5	4
3.	SECTEUR DEVELOPPEMENT		5
3.1.	Intégration d'un nouveau membre au sein de la commission DEVELOPPEMENT DURABLE	vote 6	5
3.2.	Demandes ANS et Dialogue de Gestion		6
4.	SECTEUR VIE SPORTIVE		8
4.1.	Validation du calendrier régional	vote 7	8
5.	POLE RESSOURCES		8
5.1.	Choix d'un nouveau partenaire équipementier	vote 8	8
6.	SECTEUR ADMINISTRATIF/RH		9
6.1.	L'emploi à la Ligue		9
6.2.	Présentation du déroulement de l'AG		9

0. Approbation du CR – CA n°3 du 19 mars 2022

VOTE 1 // POUR 12/13

CONTRE 0/13

ABSTENTION 1/13

Le compte-rendu du CA 3 du 19 mars 2022 est approuvé à la majorité.

1. Communication du Président

1.1. Bilan Coupe Inter-Comités

Le Président revient sur le déroulé de la Coupe Inter-Comités à Rabastens les 4 et 5 juin 2022, qui a finalement pu être relancée après les annulations et reports des saisons précédentes.

Seulement 4 comités avaient pu constituer une équipe : l'Aveyron (12), la Haute-Garonne (31), le Lot (46), le Tarn (81). 3 salariés étaient présents : François, Louis et Yannick.

Au vu des retours et comportements des acteurs de la Coupe (joueurs, encadrants, bénévoles, organisateurs, présidents de comité, officiels techniques, ...), cette édition s'avère être un succès. La formule relais, originale, a plu, maintenant le suspense jusqu'aux derniers échanges.

Les retours des comités n'ayant pas pu participer ont été entendus et la Ligue organisera la prochaine édition en conséquence afin d'élargir la Coupe à l'ensemble du territoire.

1.2. Présence des élus aux Championnats Régionaux

Voir nos élus se déplacer sur les compétitions régionales est important pour le club qui reçoit comme pour l'image de la Ligue car permet d'échanger avec les élus municipaux présents et les acteurs locaux du badminton (joueurs, bénévoles, dirigeants, ...).

Le Président remercie les membres du CA qui se sont rendus sur les compétitions Ligue cette année mais estime que cet investissement n'est pas suffisant et invite donc l'ensemble des élus à se déplacer a minima sur une journée la saison prochaine.

2. Secteur FINANCIER

2.1. Présentation du budget 2021

Le Président présente les comptes de 2021 aux membres du CA :

BILAN SIMPLIFIE 2021					
ACTIF	BRUT	AMORT	NET	NET	VARIATIONS
				31/12/2020	
Immobilisations corporelles	176 592	84 042	92 550	100 346	-7 796
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	176 592	84 042	92 550	100 346	-7 796
Stocks	4 602	0	4 602	7 452	-2 850
Créances Clients	29 303	0	29 303	57 669	-28 366
Trésorerie active	511 762	0	511 762	299 983	211 778
Charges constatées d'avance	229 144	0	229 144	220 161	8 983
ACTIF CIRCULANT	774 811	0	774 811	585 265	189 546
TOTAL ACTIF	951 403	84 042	867 361	685 611	181 750
PASSIF					
Fonds associatif			123 127	123 127	0
Report à nouveau			78 761	58 956	19 805
Résultat de l'exercice			146 674	19 805	126 869
TOTAL FONDS PROPRES			348 562	201 888	146 674
provisions pour investissements			12 115	13 625	-1 509
Provisions Règlementées			59 046	68 540	-9 494
	SOUS-TOTAL		71 161	82 165	-11 004
Dettes financières (Pôle Narbonne)			20 645	27 539	-6 894
Dettes fournisseurs		38 073			
Dettes sociales		15 162	53 236	17 763	35 473
Produits constatés d'avance			373 757	356 257	17 500
TOTAL DETTES			447 638	401 559	46 079
TOTAL PASSIF			867 361	685 611	181 750

nos biens

Chiffage du stock de volants au 31 décembre ne sont pas dans les immo

ce qu'on a dehors

ce qu'on a dans nos comptes : important car 146 k€ de en excédent

5/12 licences seulement et qui ont été repris au 02 janvier 2022

notre réserve

Résultat des années précédentes, dont une partie peut-être affectée au fonds associatif et l'autre rester en report à nouveau

excédent de 2021

NOS FONDS PROPRES

différence avec report à nouveau

risque prud'homal 14831+ risque commercial 14040+ réduction de subventions 13000 + provision grand évènement 9000 + provision pour réédition aide 8174.

reste dû siège Narbonne

ce qu'on doit à nos fournisseurs

ce qu'on doit à URSSAF, Prévoyance, Retraite, prélèvement à la source, charges sur congés payés et réglé 01/ 2022.

concerne les écritures des 5/12° des licences et qui ont été repris au 2 janvier 2022

	COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021								
	CHARGES				PRODUITS				
	COMPTES	2021	2020	2019	COMPTES	2021	2020	2019	
Volants, Tenues, petit matériel, ...	60 - Achats Divers	40 661	18 115	16 312	70 - Ventes (Refacturations inscriptions, déplacements, stages, ...)	49 411	20 871	64 544	Reprise activité
Location, assurance, entretien, ...	61 - Charges Extérieures	9 785	11 272	13 326	74 - Subventions et Aides (ANS, D2G, FFBAD, C.Régional, ...)	218 663	135 056	95 682	Aide avec FDS et charges "réduites"
Communication, Educateurs, OT, Déplacement, frais postaux & téléphoniques,	62 - Services Extérieurs	70 747	81 273	119 026	75 - Produits de gestion courante (licences, affiliations, ...)	629 432	658 342	792 253	bcp moins de dpits et d'actions et moins de licences
	63 - Impôts et Taxes	7 911	1 586	5 491	76 - Produits financiers	872	1 026	1 564	
Rémunération, Charges Sociales, réduction Aide Etat, ...	64 - Salaires et Charges	211 314	193 735	251 201	77 - Produits exceptionnels	3 210	5 687	3 851	Salaires en baisse car maladie, rupture conv. Et plus bas salaire
Licences C.Dep/FFBaD, Aides Clubs, CD, Familles, ...	65 - Charges de gestion courante	419 968	461 776	520 531	78 - Reprises sur provisions (contrats aidés, investissements, ...)	9 494	7 460	19 000	moins de licences
emprunt, ...	66 - Charges financières	1 103	1 413	1 698	79 - Transfert de charges	13 197	2 176	525	
Minibus, reprise années antérieures, ...	67 - Charges except/ex. antérieur	6 710	13 225	1 528					
immobilisation corporelles, provisions pour risques - Commercial/Subvention,....	68 - Dotations et provisions	9 406	28 418	29 617					???
	Résultat de l'exercice	146 674	19 805	18 688					
	TOTAL	924 279	810 813	958 731	TOTAL	924 279	830 618	977 419	

Reprise activité

Aide avec FDS et charges "réduites"

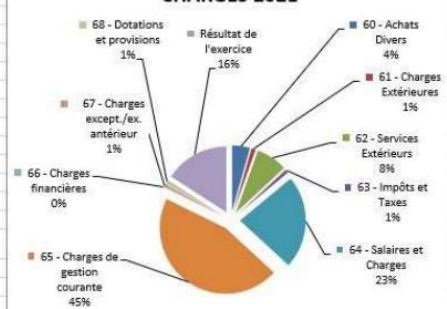
bcp moins de dpits et d'actions et moins de licences

Salaires en baisse car maladie, rupture conv. Et plus bas salaire

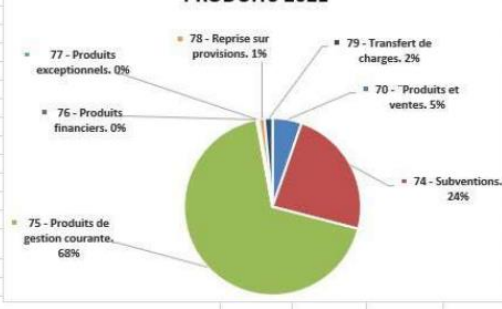
moins de licences

???

CHARGES 2021



PRODUITS 2021



A noter :

- *Peu d'activité en 2019 et 2020 en raison de la crise sanitaire, reprise cette saison donc augmentation des achats divers (60)*
- *Les aides du fonds de solidarité et la réduction des charges par l'État représentent une part conséquente des produits en 2020 et 2021 (74)*
- *Même si l'activité a repris, il y a eu moins d'actions en présentiel (compétitions annulées, moins de déplacement sur les CIJ, ...) et la grande majorité des réunions ont eu lieu en visioconférence, réduisant de ce fait les charges liées aux déplacements (62)*
- *On observe une diminution du nombre de licenciés ces dernières saisons, engendrant une baisse des revenus de la Ligue (75)*
- *La part des salaires comparée à 2019 (64) est en baisse suite aux restructurations au sein de la Ligue et aux arrêts maladies.*
- *La baisse du nombre de licenciés impacte également le point (65) car les sommes redirigées vers la Fédération sont moins importantes.*
- **Le résultat de l'exercice est de 146 674€.**

Point d'information :

La Ligue recherche toujours un Trésorier Général, les deux pistes évoquées lors des précédents CA n'ayant mené nulle part. En l'absence de TG, ce sont donc le Président, le Secrétaire Général, Elyane CANAL (membre de la commission Finances), le Directeur et le comptable Jean-Maurice GASTAL qui ont préparé les budgets de cette année.

Les comptes 2021 sont soumis au vote du CA.

VOTE 2 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

2.2. Affectation du résultat

Le Président souligne que l'excédent de 146 674€ est principalement dû aux aides de l'État qui pouvaient s'élever jusqu'à 14 000€ par mois.

Il propose de verser une partie de l'excédent aux Comités, qui n'ont pas pu bénéficier de ces aides, pour compenser leurs pertes en licences. Le montant est calculé au prorata de la perte en licenciés et des timbres des comités, pour un total de 30 994€.

Après plusieurs échanges autour du montant du versement, de la répartition entre les Comités et d'éventuelles contreparties demandées aux salariés en termes d'actions pour pouvoir en bénéficier, la proposition du Président est soumise telle que proposée initialement au vote du CA.

VOTE 3 // POUR 10/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 3/13

La proposition du Président est adoptée à la majorité.



La Ligue envisage pour l'année 2022 un déficit de 40 000€ pour, entre autres, les raisons suivantes :

- Baisse du nombre de licenciés (estimé à 30 000€)
- Fin des aides pour l'emploi de Jean-Maurice GASTAL
- Augmentation des indemnités des OT + lots « remerciement » sur nos compétitions (estimé à 3 600€)
- Augmentation du présentiel des salariés et élus sur nos compétitions
- Poursuite des actions de la commission Communication sur nos tournois (achats à prévoir)
- Une aide pour la Coupe Inter-Comités pour le déplacement et l'hébergement
- Une revalorisation générale des frais kilométriques (bénévoles/salariés)

Le Président propose donc d'orienter une partie de l'excédent (40 000€) sur l'absorption du déficit prévu sur l'année 2022.

VOTE 4 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

La proposition du Président est adoptée à l'unanimité.

Sur l'excédent de 146 674€, 70 994€ sont alloués. Il reste donc 75 680€ que le Président aimerait voir axés sur le projet Ligue et l'emploi sur nos territoires (équivalent du PEF de la fédération mais de la Ligue vers les Comités).

Le Secrétaire Général propose de reporter le reste de l'excédent sur l'exercice comptable de 2022 (= report à nouveau). Ainsi cette somme restera disponible pour tout projet à venir.

La proposition du Secrétaire Générale est soumise au vote du CA.

VOTE 5 // POUR 13/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 0/13

Le reste de l'excédent est reporté sur l'exercice comptable de 2022 à l'unanimité.

Les projets pour lesquels sera utilisé ce fonds de réserve seront présentés lors de l'Assemblée Générale.

3. Secteur DEVELOPPEMENT

3.1. Intégration d'un nouveau membre au sein de la commission DEVELOPPEMENT DURABLE

Clémence LEJEUNE, membre du bureau du club du Mirail, souhaite intégrer la commission Développement Durable. Le responsable de la commission, Christian PRIVAT, soumet sa candidature à l'approbation du CA.

Le vote a lieu à bulletin secret.

VOTE 6 // POUR 12/13 CONTRE 0/13 ABSTENTION 1/13



L'intégration de Clémence LEJEUNE au sein de la commission Développement Durable est approuvée à la majorité.

3.2. Demandes ANS et Dialogue de Gestion

Le Directeur présente le bilan des demandes ANS et Dialogue de Gestion.

REPARTITION ANS CLUBS 2022			
Clubs	Proposition cellule	Evalueurs	
BBC 31	4 100 €	Ghislain SAULNIER	F. DURIER
OBC 30	3 440 €	Philippe GIROUD	F. DURIER
LVS 66	2 950 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
SOBAD 31	2 600 €	Jérémy GRESSIER	F. DURIER
PRADINES 46	2 397 €	Roxane VENUTI	F. DURIER
VCT 31	2 000 €	Jérémy GRESSIER	F. DURIER
MBC 34	1 750 €	Roxane VENUTI	F. DURIER
BAM 12	1 550 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
CVN 30	1 520 €	Philippe GIROUD	F. DURIER
ST-GELY 34	1 520 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
MIRAIL (ASTMB) 31	1 500 €	Ghislain SAULNIER	F. DURIER
BGR 30	1 500 €	Jérémy GRESSIER	F. DURIER
BEZIERS 34	1 500 €	Philippe GIROUD	F. DURIER
SERIGNAN 34	1 500 €	Philippe GIROUD	F. DURIER
ST ESTEVE 66	1 500 €	Roxane VENUTI	F. DURIER
LIMOUX 11	1 100 €	Ghislain SAULNIER	F. DURIER
BCCA 11	1 000 €	Jérémy GRESSIER	F. DURIER
USRB 31	- €	Ghislain SAULNIER	F. DURIER
LUNEL 34	- €	Roxane VENUTI	F. DURIER
X OUT ALBI 81 FFBAD	- €		
X OUT BCC 31 FFBAD	- €		
X OUT MURET 31 FFBAD	- €		
TOTAL	33 427 €	Moyenne/club	1759,32

REPARTITION ANS COMITES 2022			
COMITES	Proposition cellule		
COMITE 11	2 000 €	Christophe FAULMANN	F. DURIER
COMITE 12	2 200 €	Christophe FAULMANN	F. DURIER
COMITE 30	1 500 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
COMITE 31	1 500 €	Christophe FAULMANN	F. DURIER
COMITE 34	2 200 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
COMITE 48	1 100 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
COMITE 81	1 700 €	Christian PRIVAT	F. DURIER
TOTAL	12 200 €		

- ANS : Fonds d'État versé à la Ligue puis distribué aux Clubs et Comités du territoire après étude de leurs dossiers par une cellule spécifique constituée :
 - o du Président de la Ligue,
 - o du Vice-Président en charge du Secteur Développement,
 - o du représentant ANS (François DURIER),
 - o de Roxane VENUTI,
 - o de Philippe GIROUD, représentant Comités,
 - o de Ghislain SONNIER, représentant Comités,
 - o de Jérémy GRESSIER, représentant Clubs,

22 Clubs ont déposé un dossier. 3 d'entre eux se sont vus refusés par l'ANS directement car non conformes au cahier des charges et 2 ont été refusés par la cellule Occitane car trop légers.

Chaque membre a étudié 4 dossiers en doublon avec le représentant ANS.

Au final, 17 clubs sont susceptibles de se partager 33 427€ et chaque club pourrait recevoir entre 4 100€ et 1 000€, selon le dossier déposé. La proposition de répartition des sommes est envoyée à la FFBAD pour approbation. Les résultats devraient être diffusés fin juillet.

Le Président, le Vice-Président et le responsable ANS ont également étudié les dossiers déposés par les Comités. 12 200€ ont été répartis entre 7 Comités, sous réserve de l'approbation de la Fédération.



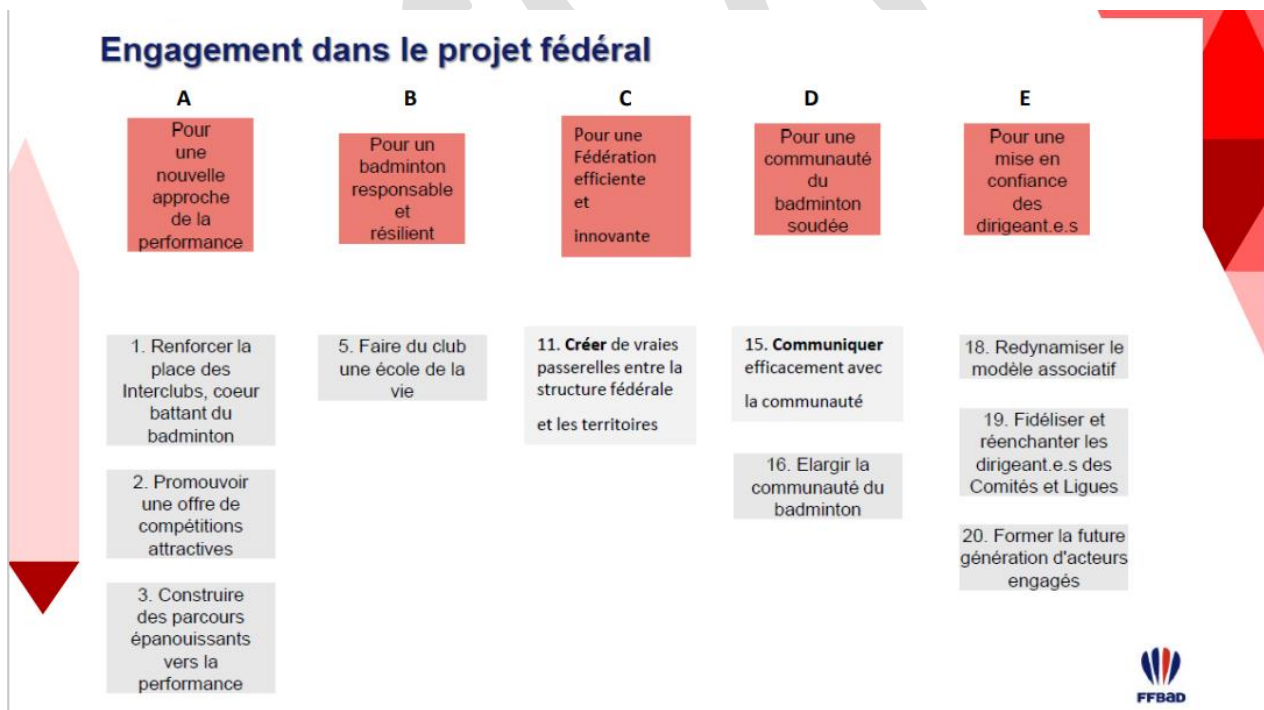
- Dialogue de Gestion : Fonds fédéral issu de la part fédérale des licences et distribué pour développer les territoires.

Principaux Changements dès 2022

AVANT (jusque 20-21)	MAINTENANT (22 -25)
➤ Une compilations d'actions concernant l'ensemble du projet fédéral.	➤ La Ligue doit choisir 3 projets parmi certains axes du projet fédéral.
➤ Un dossier réalisé par chaque comité et une compilation des dossiers comités dans un dossier Ligue envoyé à la fédération.	➤ Un diagnostic et un dossier réalisé par la Ligue. Un engagement des comités par conventionnement avec la Ligue sur au moins un axe sur trois.
➤ Des actions pouvant être différentes chaque année.	➤ Même dossier sur une olympiade. Un suivi régulier de la fédération sur l'évolution des projets.
➤ Une évaluation déclarative et une rencontre bilan avec la Fédération.	➤ Une évaluation quantifiable et mesurable en regard des objectifs choisis.
➤ Reversement de 80% de la somme versée par la FFBAD aux comités.	➤ Principe de reversement aux Comités : à définir.

Principal changement : Avant on était sur un déclaratif d'actions portées par les comités, aujourd'hui on est sur des actions comités qui s'ancrent dans les projets portés par la Ligue.

La Ligue doit choisir 3 projets parmi certains axes du projet fédéral (grisés) :



Rétro-planning prévisionnel

- > **Mi-juin** : envoi des documents relatifs au dossier par FFBAD.
- > **Fin juin** : fin du choix des axes de la Ligue
- > **Début septembre** : envoi du diagnostic de Ligue à FFBAD.
- > **Sept** : échanges FFBAD/Ligue en lien avec le diagnostic et les engagements souhaités.
- > **Oct** : dossiers des axes Ligue.
- > **Nov-déc** : Etude des dossiers par la FFBAD. Validation des objectifs et des évaluations par un temps d'échanges avec les ligues.
- > **Déc** : Versement FFBAD/Ligue par fixe 2022.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Validation du calendrier régional des compétitions

La première version du calendrier Ligue pour la saison 2022-2023 comprenant les dates des étapes du Circuit Régional Jeunes et des Championnats Régionaux Vétérans, Parabadminton et Individuel est soumise à l'approbation du CA.

VOTE 7 // POUR 11/11

CONTRE 0/11

ABSTENTION 0/11

La première version du calendrier régional des compétitions 2022-2023 est approuvée à l'unanimité par les membres du CA et sera disponible sur le [site de la Ligue](#).

5. Pôle RESSOURCES

5.1. Choix d'un nouveau partenaire équipementier

La Ligue s'est engagée en 2019 dans un partenariat tripartite avec les sociétés SPORTMINEDOR et ADIDAS. Cette dernière a récemment annoncé fermer sa branche Badminton. La Ligue se retrouve donc dans l'obligation de trouver un nouveau partenaire.

SPORTMINEDOR a dû, selon les clauses du contrat, proposer des remplaçants à ADIDAS. Ces propositions sont présentées par David ANGELATS et Roxane VENUTI. Leur présentation est accessible ici : [Présentation Partenaires 2022-2024](#).

Il est proposé de s'engager pour les deux saisons à venir (22-24), c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'Olympiade.

Le Président fait part de sa déception concernant la faible présence de SPORTMINEDOR sur les compétitions Ligue.

Il est demandé aux membres du CA de se prononcer sur le choix du nouveau partenaire :

VOTE 8 // VICTOR/FORZA 2/6

BABOLAT 4/6

YONEX 0/6

BABOLAT est retenu comme partenaire de la Ligue jusqu'en 2024 à la majorité. Un contrat sera rédigé en conséquence.

6. Secteur ADMINISTRATIF/RH

6.1. L'emploi à la Ligue

Deux changements sont à venir :

- L'embauche en CDI de Jean-Maurice GASTAL, actuellement comptable en prestation de service, mis à disposition par le GEASA. Cette embauche permettrait d'économiser 350€ par mois de frais de gestion. Les fiches de postes de Valérie BALLESTER et Jean-Maurice GASTAL vont être revues pour qu'elles soient complémentaires sur leurs actions.
- Le remplacement de Louis DESPREZ, agent de communication. La Ligue s'orienterait vers de l'alternance. Des appels à candidature vont être diffusés dans les écoles et sur les sites d'emploi.

6.2. Présentation du déroulement de l'AG

Le Secrétaire Général présente le déroulement de l'AG 2022 prévue le 25 juin. 25 représentants des comités sont attendus, auxquels se joindront invités, récompensés et membres du CA. Le quorum étant fixé à 22 (1/4 de tous les représentants des comités), l'AG devrait pouvoir délibérer valablement. Le Secrétaire Général témoigne cependant de sa déception quant au peu de participants : 2 comités seront absents et 4 n'ont prévu d'envoyer qu'un seul représentant.

Le Président met fin à la séance et annonce avoir l'intention de mettre fin à son mandat dans le cas où aucun Trésorier ne serait trouvé d'ici la fin d'année 2022. Il est soutenu dans sa déclaration par le Secrétaire Général. Il remercie également l'ensemble des membres du CA pour leur présence et leurs interventions.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

